

Avis du délégué Spécial.

Avis favorable. Le terrain se trouve au bord du lac sur la partie érodée de la colline. Il est rocailleux et couverte d'un maigre pâturage. Les indemnités proposées sont équitables. Les propriétaires des cultures englobées dans le terrain (16 a.70 ca. sur 4 Ha.54 a) récolteront le produit de leur plantation.-

KIBUNGO



4427

Kibungu, le 22 Juin 1948.-

L'Administrateur Territorial Assistant

LANNOY.